

Sion, le 2 septembre 2026

Communiqué de presse des Vert·e·s Valais

Climat : après l'été 2026, le Valais doit passer des constats aux actes

Après un été 2026 marqué par une sécheresse et des températures exceptionnelles, le groupe des Vert·e·s au Grand Conseil déposera plusieurs motions en forme de paquet climatique durant la session de septembre, pour renforcer la protection de la population et la résilience du territoire face au changement climatique.

Après les événements dramatiques qui ont marqué le Valais ces dernières années – les crues du Rhône et dans différentes vallées latérales en 2024 et l'éboulement de Blatten en 2025 –, l'été 2026 a montré que les effets du changement climatique ne concernent plus seulement certains territoires ou certains secteurs. Sécheresse, canicule, pression sur les ressources en eau, risques pour les forêts, l'agriculture et la santé : c'est désormais l'ensemble de la population valaisanne qui est directement concerné.

Les bouleversements en cours ne constituent en rien une surprise. Les scientifiques alertent depuis longtemps sur l'intensification des épisodes de chaleur, des sécheresses et des événements extrêmes. Le Valais, comme le reste de l'Europe, connaît aujourd'hui les conséquences concrètes de phénomènes qui étaient annoncés de longue date.

Après des années de débats et d'inaction, il n'est donc plus le temps d'attendre. Les Vert·e·s estiment que le canton dispose déjà de suffisamment de données, d'expériences et d'études pour agir. Il faut désormais des décisions politiques fortes et des mesures concrètes pour protéger la population et adapter le Valais aux bouleversements en cours.

La loi cantonale sur le climat ayant été refusée, les Vert·e·s Valais veulent avancer par une autre voie : engager des changements structurels dans les secteurs directement concernés. Le groupe déposera ainsi au Grand Conseil un « paquet climatique » composé de plusieurs motions visant à adapter le cadre légal de différents domaines clés, afin de donner au Canton les moyens de l'action climatique.

Les Vert.e.s présenteront des motions concernant les lois suivantes :

- La **loi sur les constructions** doit être adaptée au nouveau contexte climatique, afin de fixer un cadre pour l'arborisation des espaces urbains, la végétalisation des toitures et d'autres mesures de protection passive contre la chaleur.
- Dans les **lois sur les forêts** et sur **l'agriculture**, les Vert·e·s proposeront d'introduire les objectifs, outils et financements nécessaires à l'anticipation et à l'adaptation aux changements climatiques.
- La **loi sur la santé** devra elle aussi intégrer des mesures et moyens pour prévenir et limiter les effets des changements climatiques sur la santé de la population.



- Enfin, les Vert.e.s déposeront une motion visant à créer une nouvelle **loi sur les eaux**, devenue indispensable pour garantir la bonne gestion de cette ressources vitale multifonctionnelle. Prévue par la stratégie cantonale depuis 2013, cette mesure n'a jusqu'ici jamais été mise en œuvre.

L'été 2026 doit être un électrochoc politique. Il n'est plus temps de seulement constater les conséquences du changement climatique, mais bien d'adapter durablement le Valais à la nouvelle réalité climatique, et de mieux protéger sa population par des mesures efficaces.

Contacts

En français : Emmanuel Revaz, chef du groupe des Vert.e.s au Grand Conseil, 079 952 88 71

En allemand : Angela Escher, députée suppléante au Grand Conseil, 079 721 24 84